



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2014-230

25/03/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 21/04/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour le poste de directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France.

Il est fait appel à candidatures pour le poste de directeur régional et interdépartemental adjoint, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Ile-de-France).

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Signé : Gilles LE LARD

Vacance d'un emploi de directeur régional et interdépartemental adjoint,
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Ile-de-France)

Un emploi de directeur régional et interdépartemental adjoint, de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France, au titre des missions régionales, est déclaré susceptible d'être vacant.

Placé sous l'autorité du directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qu'il assiste, le directeur régional et interdépartemental adjoint participe à la mise en œuvre des politiques du ministère chargé de l'agriculture.

Cet emploi est classé en groupe III au sens du décret n°2009-360 du 31 mars 2009 modifié.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'accès aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État régis par le décret sus visé.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Marion Zalay, directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Ile-de-France (tél. : 01 41 24 17 17) ou auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (tél. : 01 49 55 81 80).

Les dossiers de candidature, composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, doivent être transmis, par la voie hiérarchique, dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République française, au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, à l'attention de Madame la Secrétaire générale, avec copie à la délégation à la mobilité et aux carrières , 78 rue de Varenne 75079 paris Cedex 07 SP.

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP - Tél. : 01.49.55.49.55